

INFORMATIONS DE RENTREE 2025/2026

Site de Zamalek

Toute l'équipe du site de Zamalek souhaite la bienvenue aux familles, particulièrement celles nous rejoignant pour la première fois.

La rentrée scolaire de vos enfants est fixée au mercredi 03 septembre 2025.

(sauf pour les classes de petite, moyenne section, grande section, et CP, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous)

Nous vous remercions de prendre connaissance de cette note. Les différents points abordés pourront être explicités lors des réunions de rentrée avec les enseignants.

Chaque parent est réputé connaître les dispositions du règlement intérieur. Merci de bien vouloir le lire attentivement en suivant le lien ci-après :

[Règlement intérieur du primaire](#)

Les parents dont les enfants étaient présents en 2024/2025 ayant changé de situation (adresse, téléphone, courriel...) sont invités à prendre contact avec Mme Jessica EL-MASRY, Coordinatrice du site uniquement par mail (jessica.elmasry@lfcaire.net)

Horaires d'ouverture du site de Zamalek :

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
OUVERTURE DES PORTES	7H35	7H35	7H35	7H35	7H35
DEBUT DE LA CLASSE	7H45	7H45	7H45	7H45	7H45
SORTIE DES CLASSES	13H00	13H00	13H00	13H00	12H45

ACCUEIL LE JOUR DE LA RENTREE SCOLAIRE

Le jour de la rentrée scolaire est fixé au mercredi 03 septembre 2025 pour l'ensemble des classes de la maternelle et de l'élémentaire. La rentrée des élèves de maternelle sera échelonnée comme indiquée dans le tableau ci-dessous :

Classe de maternelle (PS-MS-GS) (se rendre directement dans les classes)			Classes de CP (Accueil dans la cour de récréation)	Classes de CE1-CE2-CM1-CM2 (Accueil dans la cour de récréation)
Mercredi 03 septembre à 7h45 (Ouverture des portes à 7h35)				
PS Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres A à H inclus	MS Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres A à H inclus	GS Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres A à D inclus	CP Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres A à E inclus	CE1 CE2 CM1 CM2
Jeudi 04 septembre à 7h45 (ouverture des portes à 7h35)				
Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres i à Z inclus	Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres i à Z inclus	Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres E à Z inclus	Uniquement les élèves dont les noms de familles commencent par les lettres F à Z inclus	

Les élèves de PS, MS et de GS sont accueillis directement dans leur classe les premières semaines de l'année scolaire. Vous devez donc accompagner votre enfant et le remettre à son enseignant. Les parents de PS, MS et GS viennent chercher leur enfant à la porte de la classe à partir de 12h45 (12h30 le jeudi).

Gestion des retards et des absences

L'assiduité et la ponctualité aux cours sont des obligations fondamentales.

Tout retard doit être justifié. Les retards injustifiés ou répétés seront sanctionnés et l'enseignant n'acceptera l'élève qu'après un passage par la Direction ou la Coordinatrice du site de Zamalek.

A partir du troisième retard non justifié pendant la période considérée (entre deux périodes de vacances) l'enfant ne sera accepté que pendant la première récréation de la journée.

Les absences

Les absences prévisibles :

Les familles doivent les solliciter par écrit auprès de la Direction des classes primaires par mail à l'adresse jessica.elmasry@lfcaire.net.

Les absences imprévisibles :

Quand, pour une raison quelconque, l'élève se trouve dans l'impossibilité de se rendre en classe, les parents sont tenus d'en aviser le secrétariat (Mme Jessica EL-MASRY - Tél : 02-272609900 ou Mail : jessica.elmasry@lfcaire.net) et l'enseignant de la classe dans les meilleurs délais. L'élève ne pourra être réadmis en cours que sur présentation d'un justificatif écrit.

En cas de maladie contagieuse, un certificat médical de non-contagion sera remis avec la lettre d'excuse ou de régularisation.

Autorisation de pénétrer dans l'établissement / Sécurité

L'accès aux parents d'élèves lors de l'entrée et de la sortie des classes se fait grâce aux badges plastifiés distribués le jour de la rentrée (1 badge pour chaque parent). Néanmoins, il est possible qu'une pièce d'identité vous soit demandée à tout moment pour vérification.

Seuls les parents ayant un rendez-vous peuvent rentrer dans l'école pendant la journée scolaire. Ils doivent impérativement déposer une pièce d'identité et porter le badge qui leur est remis.

RELATIONS PARENTS/ENSEIGNANT

Les réunions parents/enseignants auront lieu au début du mois de septembre. Nous insistons sur votre présence ce jour-là, tant pour recueillir de nombreuses informations pratiques – qui peuvent changer d'une année sur l'autre - que vis-à-vis de votre enfant, qui reconnaîtra ainsi l'importance que vous attachez à sa scolarité.

D'une manière générale, merci de prendre rendez-vous avec les enseignants lorsque vous souhaitez les rencontrer. L'enseignant sera d'autant plus disponible et à votre écoute qu'il aura ménagé un temps pour vous recevoir.

La Directrice sera, a priori, présente sur le site le lundi, le mercredi et le jeudi en quinzaine. Pour tout rendez-vous, veuillez en faire la demande auprès de la Coordinatrice (jessica.elmasry@lfcaire.net).

MATERIEL SCOLAIRE

La liste des fournitures scolaires est consultable sur le site du Lycée Français du Caire :
[Fournitures et manuels scolaires-Zamalek](#)

Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel (colle, stylos, règle). Les livres confiés à l'enfant par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir avec du film plastique. En cas de détérioration (usure anormale, pages arrachées...), nous vous demanderons de remplacer le manuel concerné.

Tous les élèves doivent avoir quotidiennement une casquette et une gourde, marquées à leur nom.

MEDICAMENTS

Nous rappelons aux parents qu'il faut veiller à ne pas amener à l'école un enfant fiévreux ou contagieux. Les enfants malades seront rendus à leur famille.

Les personnels ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux enfants, même ceux qui semblent les plus anodins (paracétamol ...)

En conséquence, il est rigoureusement interdit aux enfants de transporter le moindre médicament dans leur cartable.

En cas de maladies chroniques ou de risques allergiques sévères nécessitant la prise de médicaments, un projet d'accueil individualisé peut être élaboré. Merci de prendre rendez-vous avec le directeur, qui respectera les règles de confidentialité nécessaires.

HYGIENE ALIMENTAIRE

Les boissons ou aliments proposés aux élèves doivent permettre une offre alimentaire diversifiée favorisant une liberté de choix, en privilégiant l'eau, les jus de fruits, les produits laitiers, le pain, les sandwiches, les légumes, les fruits, les céréales, les biscuits, une viennoiserie par jour, en évitant les produits en forte densité énergétique riches en sucre et en matières grasses.

Ainsi : sodas, bonbons, chocolat, pop-corn, chips, chewing-gum... ne sont plus autorisés dans l'enceinte des trois sites du primaire.

Dans le cadre des goûters d'anniversaires, les gâteaux avec de la crème pâtissière ou chantilly ne sont pas autorisés. Les gâteaux ou cake de type industriel présentant une date de péremption sont autorisés.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Le calendrier scolaire 2025-2026 est consultable en suivant le lien ci-après :

<https://www.lfcaire.org/wp-content/uploads/2022/03/LFC-CalendarScolaire25-26.pdf>

Nous vous souhaitons de nouveau à tous une très bonne rentrée des classes, toute l'équipe est d'ores et déjà mobilisée pour dynamiser cette année scolaire et permettre à chaque élève de réussir pleinement sa scolarité.

Estelle Bousquet
Directrice des sites de New Cairo et Zamalek
Lycée Français du Caire